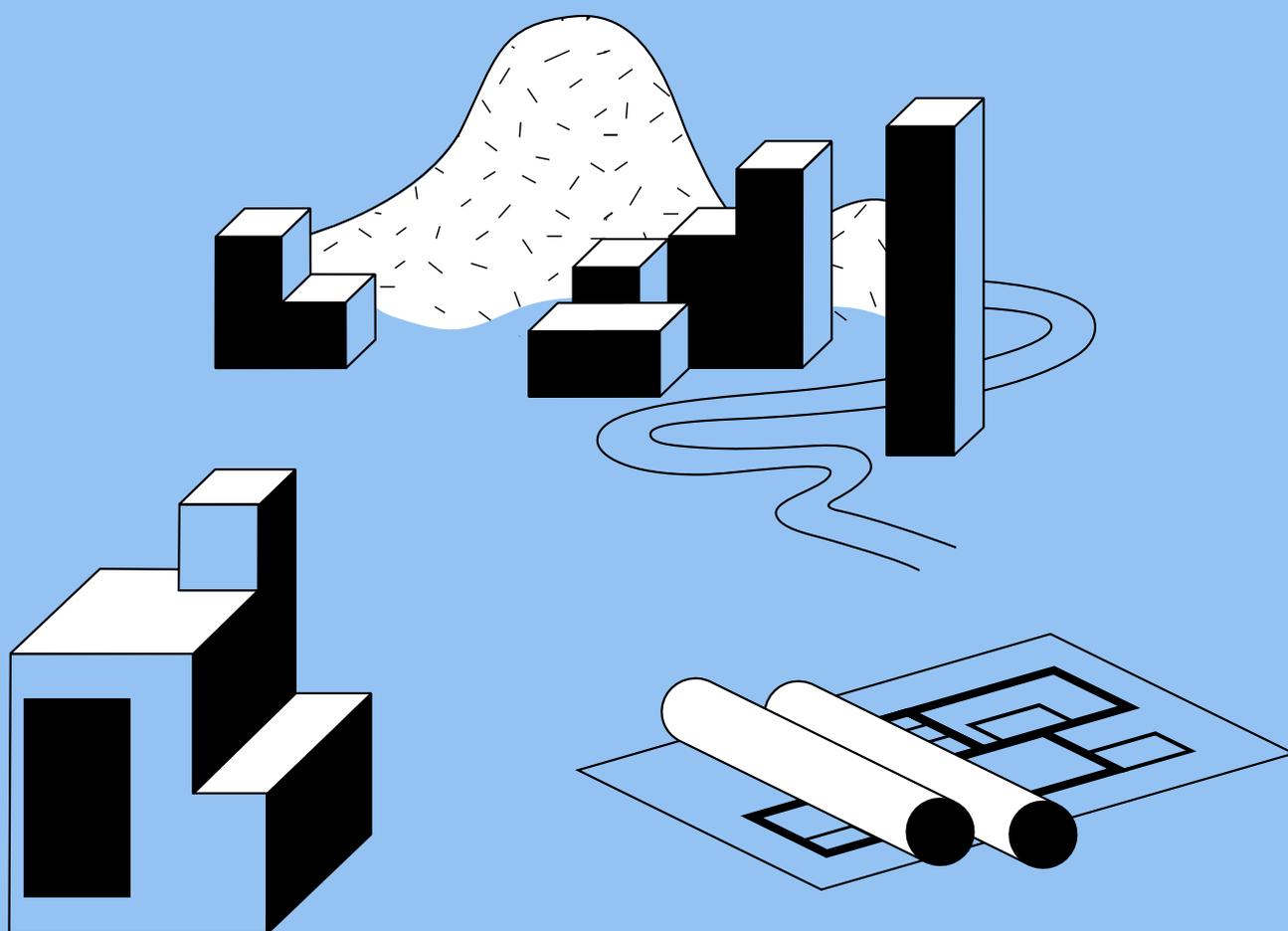


Systeme Davos de qualite pour la culture du bâti

Formulaire d'évaluation



Davos²⁰¹⁸
Declaration

Système Davos de qualité pour la culture du bâti

Formulaire d'évaluation

Veillez utiliser le programme gratuit Adobe Acrobat Reader pour remplir le formulaire.
Dernière version : <http://get.adobe.com/reader/>

Nom et adresse du lieu

Rénovation et surélévation à la Rue du Chablais 8, 1800 Vevey

Date de l'évaluation

17.9.2021

Personne responsable

Céline Guibat, mijong architecture design, Sion

Utilisez ce formulaire exhaustif fourni par le Système Davos de qualité pour la culture du bâti pour évaluer la qualité de la culture du bâti d'un lieu donné.

Pour découvrir le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document suivant.

Huit critères pour une culture du bâti de qualité



Pour obtenir des informations approfondies sur le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document complet.

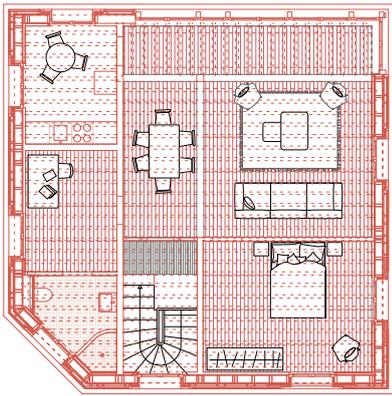
Huit critères pour une culture du bâti de qualité – la recette complète



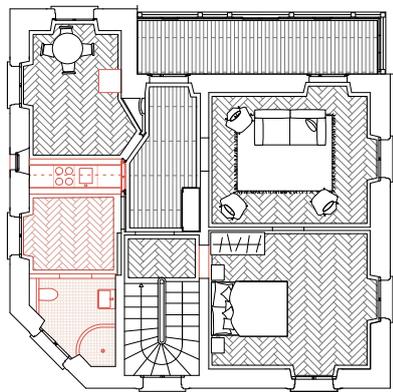
Données utiles pour votre évaluation

- photos
- carte du site
- plans
- graphiques
- articles, textes, sites web, vidéos, réseaux sociaux
- sources d'archives et banques de données
- normes, standards
- systèmes de certification
- ...

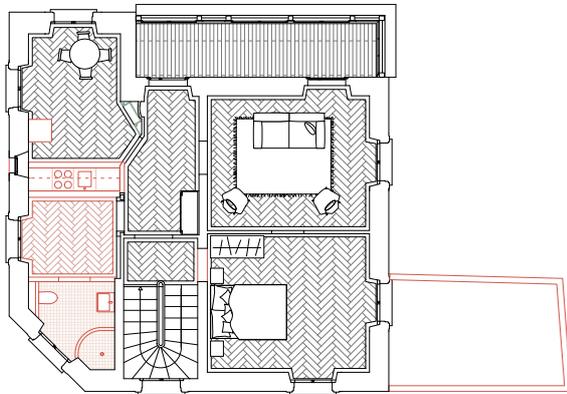
Maison locative



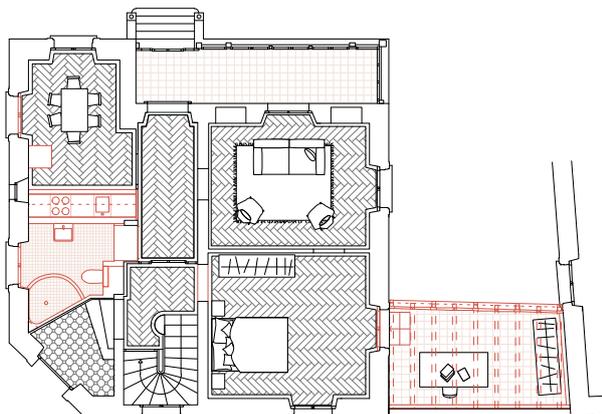
Plan étage + 3



Plan étage + 2



Plan étage + 1



Plan rez



Maison locative à Vevey

Rénovation et surélévation d'une maison locative

Rénovation : 2016-2019

Ce bâtiment d'angle se situe au cœur de Vevey, dans un quartier au passé artisanal. L'architecture alentour reflète cet aspect, tout en englobant de nombreux bâtiments de logements. L'immeuble en question est classé au patrimoine bâti en raison de ses élégantes galeries boisées et des jardins d'hiver attenants à chaque appartement.

Il comportait initialement trois étages, chacun accueillant un appartement. Aujourd'hui, l'immeuble se compose de quatre étages. Ce choix est motivé par le constat des coûts élevés de la rénovation. Le but est d'augmenter ainsi la rentabilité du bâtiment.

La répartition est conservée et chaque étage compte toujours un appartement. Les typologies et distributions initiales sont conservées elles aussi. Il en va de même pour la logique constructive. La superstructure a donc été pensée à partir des possibilités et des contraintes du matériau bois, dont le langage rythmé a été poursuivi avec cohérence, jusque dans les parois intérieures, revêtues de panneaux verticaux et de fins couvre-joints. En outre, le nouvel étage prend comme base typologique les étages précédents tout en incluant les galeries dans l'espace séjour.

En ce qui concerne l'aspect extérieur, les façades existantes ont été rénovées à l'identique, tandis que la partie nouvelle est recouverte d'un bardage bois. Les installations techniques ont été mises aux normes afin d'offrir aux habitants tout le confort nécessaire. À chaque étage, une petite salle de bain et une cuisine sont aménagées.

Un grand soin a été apporté au niveau des matérialités. Ainsi, la fenestration filigrane contraste avec l'aspect massif de la maçonnerie.

La notion d'investissement durable est au cœur du projet. Son but est de pérenniser le bâtiment pour deux générations au moins. L'aspect marquant de ce projet, c'est qu'il marie le neuf et l'ancien. Qu'il modèle l'existant plutôt que de le remplacer.

Ce jeu permet de mettre en valeur l'existant tout en apportant le confort nécessaire aux usagers. Le projet consolide ainsi l'identité de ce quartier historique. Il exprime le discours d'une ville résiliente, souple, adaptative et constamment refaçonnée.

Gouvernance



La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne Gouvernance.

La culture du bâti de qualité favorise les processus axés sur la qualité et spécifiques au lieu, dirigés par des acteurs compétents travaillant en équipes. Elle facilite l'engagement public et apporte une gouvernance participative transparente et inclusive en matière de prise de décision, de gestion et de soin du lieu.

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Gouvernance.
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

La notion de culture du bâti est-elle familière à toutes les parties prenantes et celles-ci sont-elles préoccupées par la qualité du lieu ?

Interview / questions transmises aux architectes. Sans retour à ce jour. D'après Marc Frochoux d'Espazium, le maître de l'ouvrage a évolué au cours du processus. La contrainte économique a été ici décisive. Opter pour une surélévation permettait de financer la rénovation des étages inférieurs et ainsi, à long terme, de maintenir une mixité dans le bâtiment.

Existe-t-il des lignes directrices en matière de culture du bâti et de sa qualité sous forme de dispositions légales, standards, normes et stratégies officielles, ou d'incitations financières ou procédurales ?

Le bâtiment est classé au patrimoine bâti. La proposition du projet déroge au règlement datant de 1952. Elle a néanmoins été acceptée par la commune, car un projet de révision de ce règlement est en cours.

Existe-t-il un large débat public sur la qualité du lieu, par exemple à travers des concours de design, des revues ou autre chose ?

Il s'agit ici d'un mandat direct. Le débat public est davantage le résultat du processus qui s'en est suivi. Le projet a été publié et primé, ce qui en soi a déjà suscité l'amorce d'un débat auprès des professionnels.

Le processus de prise de décision concernant le lieu est-il participatif, accessible à toutes les personnes concernées et transparent à toutes les étapes ?

Une étude a été menée au niveau du voisinage, afin de préparer et d'accompagner le processus.

Tous les acteurs professionnels et les parties prenantes impliquées ont-ils l'expérience, les connaissances, les aptitudes et l'expertise requis pour leurs tâches ?

Les parties prenantes ont acquis de l'expérience au cours du processus. Seul un maître de l'ouvrage ouvert peut aboutir à une telle qualité construite.

Les professionnels travaillent-ils en équipes transdisciplinaires ?

Interview / questions transmises aux architectes, sans retour à ce jour. Le choix du bois est lié au poids de l'agrandissement. Il y a eu dès le départ un travail de design qui partait de la logique bois. Il y a donc une typologie de concertation nécessaire.

Questions et réponses supplémentaires :

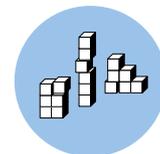
Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Gouvernance.

Le projet a été élaboré de concert avec la commune, le service du patrimoine, le voisinage et les propriétaires, dans le but de créer un lieu qui fasse sens à tous les niveaux de lecture.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Gouvernance?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Fonctionnalité



La culture du bâti de qualité répond aux besoins.

Les méthodes de conception et de construction de la culture du bâti de qualité répondent aux besoins humains en matière de santé, confort, sécurité et accessibilité. Elles sont durables et les résultats adaptables aux usages et aux objectifs existants et futurs, tout en sauvegardant le patrimoine bâti.

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Fonctionnalité.
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

Le lieu répond-il actuellement aux besoins ?

Oui, le but était d'apporter les standards actuels en matière de confort et de qualité de vie. Les nouvelles salles de bain et cuisines de chaque appartement y contribuent. En termes de densification également, l'immeuble répond au besoin croissant de logements.

Le lieu est-il fonctionnel pour longtemps, adaptable aux changements de conditions, de besoins et d'emplois, tout en préservant son éventuel patrimoine bâti ?

Oui, l'adaptation du plan rend les typologies adaptées aux besoins actuels. Il acquiert donc une fonctionnalité conforme à l'air du temps. Le patrimoine et l'identité du bâtiment sont conservés et renforcés. Les matériaux locaux ont été privilégiés.

Le lieu est-il sain et confortable pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière, air, bruit et autres ?

Oui, le but était d'apporter les standards actuels en matière de confort et de qualité de vie. Les salles de bain et cuisines de chaque appartement y contribuent. Les matériaux ont été choisis avec soin.

Le lieu est-il sûr pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière et autres ?

Oui, le but est de sécuriser un lieu qui se dégradait.

Le lieu est-il facilement accessible à chacun et chacune ?

Le lieu est situé au cœur de la ville, ce qui en favorise l'accessibilité.

Le lieu présente-t-il un niveau de trafic faible et est-il possible d'y circuler à pied et à vélo ?

Oui, le lieu se situe dans un quartier où il est possible de se déplacer à pied et à vélo.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité.

Le lieu se veut fonctionnel tout en préservant le bâtiment existant.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Environnement



La culture du bâti de qualité préserve l'Environnement.

La culture du bâti de qualité contribue à conserver les ressources naturelles et la biodiversité en freinant le changement climatique et en soutenant ainsi la durabilité. Elle préserve, promeut et développe un Environnement naturel intact et des paysages naturels et culturels variés à travers un usage responsable du sol et des territoires habités, une mobilité durable, l'efficacité énergétique, enfin le recours à des méthodes et matériaux de construction durables qui tiennent compte du cycle de vie complet.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Environnement.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu manifeste-t-il un usage responsable du sol (par ex. en termes d'espaces libres, d'espaces verts, de densité et de taux d'occupation adéquats) ?

L'idée de modeler l'existant plutôt que de le démolir est privilégiée. Cela renforce l'aspect « développement durable ». La densification optimise l'usage de la ressource sol.

Le lieu promeut-il la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des écosystèmes) ?

L'écosystème social est « biodiversifié ». En effet, la stratégie retenue a permis aux habitants initiaux de rester dans leur lieu de vie. Les loyers des appartements non surélevés sont restés accessibles.

Le lieu est-il entretenu et développé de façon durable, préservation et intégration du patrimoine bâti comprises ?

Le patrimoine bâti n'est pas seulement intégré, il façonne le projet. Les propriétaires sont incités à investir durablement, à pérenniser un bâtiment pour deux générations au moins.

Le lieu recourt-il à des méthodes de construction simples et donc durables, à des équipements de longue durée et à des besoins d'entretien appropriés, mettant ainsi en œuvre les cinq R : refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler ?

Le projet favorise des opérations consistant à modeler l'existant plutôt que de le remplacer : à le rapiécer, l'agrandir, le rafistoler, le transformer.

Le lieu est-il exempt de polluants (bruit, lumière, produits, etc.) nocifs pour l'Environnement et la santé humaine ?

Le quartier est mixte. Les polluants sont le lot d'une ville suisse de cette dimension. L'aspect humain ainsi que l'échelle humaine qui prédomine dans ce quartier privilégient le bien-être.

La suffisance, des analyses réfléchies et complètes et des instruments scientifiques (évaluations de l'impact environnemental, etc.) influencent-ils la prise de décision en matière d'efficacité énergétique, d'empreinte carbone (énergie intrinsèque, etc.) afin de minimiser l'impact sur l'Environnement ?

Interview / questions transmises aux architectes, mais restées sans réponse.

Le lieu favorise-t-il la mobilité durable ?

Le lieu est propice aux vélos, aux piétons et aux transports en bus. En outre, il se situe à moins de 10 minutes de la gare de Vevey.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Environnement.

L'aspect développement durable, en termes de mémoire collective, est un facteur fort du projet.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Environnement?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Économie



La culture du bâti de qualité ajoute une plus-value économique.

La culture du bâti de qualité accorde la priorité aux valeurs culturelles et privilégie les investissements à long terme plutôt que les gains économiques à court terme ; elle conserve et augmente la valeur économique, et représente une forte valeur si l'on y recourt. Elle préserve et développe les ressources par des usages à long terme conformes à l'emplacement et à la conception, par une construction et un fonctionnement économes, et en recourant à des matériaux de construction de haute qualité et de longue durée.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Economie.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu rehausse-t-il son attrait à long terme comme espace de vie, de travail, de loisirs et/ou de tourisme en étant proche de diverses ressources, commodités et/ou services publics ?

La densification du bâtiment était un moyen économique d'en permettre la rénovation. La densification / surélévation augmente l'attractivité du lieu à long terme.

Les matériaux et méthodes de construction ont-ils un cycle de vie long, réduisant par-là les coûts d'entretien, et la valeur du lieu est-elle pour cette raison stable ou croissante ?

La densification du bâtiment était un moyen économique d'en permettre la rénovation. La densification / surélévation augmente l'attractivité du lieu à long terme.

Le lieu est-il viable économiquement dans une perspective à long terme ?

Oui, la surélévation / densification rend le bâtiment pérenne pour les deux prochaines générations.

A-t-il été fait bon usage des ressources publiques et privées dans une perspective à long plutôt qu'à court terme, compte tenu des coûts du cycle de vie complet?

Les ressources ont été investies de manière sensée et intelligente. Elles servent le bien commun.

L'Économie de la conception, de la construction et du fonctionnement favorise-t-elle l'abordabilité du lieu?

Oui, la surélévation / densification permet une diversification sociale. Le loyer des étages inférieurs a pu être maintenu à un niveau abordable.

Les modèles de propriété et/ou d'investissement du lieu contribuent-ils à créer des quartiers dynamiques et à usage mixte?

Oui, absolument.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Economie.

Investissement intelligent et sensé des ressources.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Economie?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Diversité



La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles.

La culture du bâti de qualité reflète et promeut des sociétés inclusives, et favorise les usages mixtes, facilitant ainsi les interactions et le partage des responsabilités, d'où cohésion sociale et spatiale. Elle aide à former une culture variée de la planification.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Diversité.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu garantit-il les droits humains que sont l'égalité, la liberté, la sécurité et les moyens d'existence ?

Oui, en partie, le montage financier de l'ensemble a permis de valoriser la diversité sociale en place.

Le lieu contribue-t-il à susciter des usages dynamiques et à usage mixte (logement, travail, loisirs, etc.) qui soient en rapport avec ses caractéristiques ?

Oui, l'artisanat et le mélange des types d'habitants permet une réelle mixité du quartier.

Le lieu promeut-il et fournit-il divers espaces publics et privés attrayants et confortables pour relier les personnes entre elles ?

Non, pas spécifiquement. L'espace public est approprié par les habitants du quartier.

Le lieu favorise-t-il le mélange des usagers (genre, âge, capacités, origine, etc.) et de diverses communautés par rapport à ses fonctions ?

Oui, il y a déjà une mixité sociale.

Le lieu connaît-il le partage des responsabilités en matière d'espaces privés, mais surtout publics (processus participatifs, associations de voisins, etc.) ?

Pas d'informations à ce sujet.

Le lieu empêche-t-il la ségrégation, la gentrification et la ghettoïisation de groupes spécifiques dans certaines zones ?

La mixité favorise un partage équilibré des sphères urbaine et publique.

Le lieu est-il résilient du point de vue social ?

Oui, de par sa mixité.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Diversité.

La mixité tant fonctionnelle que typologique répond clairement à la culture du bâti sous l'angle du critère Diversité.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Diversité?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Contexte



La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale.

Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité renvoient à leur Contexte naturel et bâti. Ils englobent le patrimoine bâti et la création contemporaine, et dialoguent avec les particularités locales et leurs caractéristiques en termes d'âge, d'échelle, de typologie et de matérialité.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Contexte.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le contexte du lieu a-t-il été étudié et analysé à fond avant de programmer l'intervention ?

Le bâtiment se trouve dans un quartier mixte : artisanat et habitations. Un dialogue est établi avec les bâtiments voisins. Le contexte est très veveysan, les îlots sont ouverts et, à l'intérieur, il y a des ateliers. L'approche du projet respecte l'esprit du lieu. Il modèle l'existant plutôt que de le remplacer, en choisissant de rapiécer, agrandir, rafistoler et transformer.

En reflétant les caractéristiques petites et grandes, le lieu dialogue-t-il avec le paysage ouvert, le grain, la couleur et le matériau urbains avoisinants ?

Le projet s'intègre dans son milieu urbain proche. Il dialogue avec ses voisins et, dans son identité, reflète Vevey.

Le patrimoine bâti et les spécificités régionales (unité du patrimoine bâti, création ancienne et contemporaine, qualités du paysage, etc.) sont-ils reconnus, préservés, adoptés et intégrés dans toutes les interventions ?

Le bâtiment existant est valorisé et optimisé pour répondre aux standards actuels. Il reflète la culture du bâti locale et régionale.

La création contemporaine dialogue-t-elle respectueusement avec les particularités du Contexte du lieu ; préserve-t-elle et rehausse-t-elle la qualité du lieu ?

Le dialogue avec son environnement proche est précis et subtil. Un travail sur la continuité de l'identité locale est présent. Le bois possède une caractéristique structurelle.

Le Contexte du lieu présente-t-il des espaces verts d'accès facile ; ces espaces verts préservent-ils et rehaussent-ils la qualité du lieu ?

Le tissu urbain est dense. La mobilité et les espaces verts sont à proximité.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Contexte.

La situation urbaine a été prise en compte dans le développement du projet. De plus, le bâtiment existant a été revalorisé au maximum.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Contexte ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Esprit du lieu



La culture du bâti de qualité renforce l'Esprit du lieu.

La culture du bâti de qualité présente des caractéristiques qui favorisent la réaction affective des personnes au lieu en leur permettant d'établir une relation positive avec lui. Elle promeut l'attachement au lieu par sa forte identité et son caractère distinct, contribuant ainsi à satisfaire aux besoins sociaux, psychologiques et culturels.

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Esprit du lieu.
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

Le lieu se distingue-t-il par son caractère local, ses particularités, son authenticité et son identité, qui favorisent l'attachement des personnes à son égard ?

Le lieu, par ses spécificités, renforce l'attachement à son égard. L'histoire du bâtiment marque son unicité.

Le lieu suscite-t-il l'identification, l'attachement à son égard, contribuant ainsi à créer un sentiment d'appartenance ?

Oui, c'est un bâtiment particulier du quartier. Son histoire le rend plus marquant.

Le lieu présente-t-il des qualités de la nature et du paysage qui renforcent l'attachement à leur égard ?

La proximité du lac et du paysage naturel du Lavaux, très présente à Vevey, imprègne l'identité du lieu. Le nouveau bâtiment entre en dialogue avec ses voisins par une harmonisation en termes de couleur et de matérialité.

Les valeurs locales et régionales et l'histoire des communautés et des individus sont-elles respectées par les matériaux, la conception, la construction et la gestion du lieu, et transmises aux futures générations ?

Le caractère artisanal est préservé.

L'usage du lieu est-il compatible avec sa capacité de charge en préservant ou améliorant la qualité de l'espace ainsi que l'intégrité de la vie humaine qui s'y déroule ?

Les espaces ont été aménagés pour être les plus agréables possible pour leurs usagers.

Le lieu contribue-t-il à la cohésion sociale et spatiale en créant ou en améliorant les occasions d'interaction sociale, et en renforçant la fierté civique et une vision partagée de ses identités ?

Il se peut que l'identification au lieu puisse être valorisée par la transformation de celui-ci. Il se peut aussi que les habitants soient fiers d'habiter le quartier. Il est certain que le fait que ce bâtiment n'a pas subi de gentrification pure et dure est un facteur positif quant à la cohésion sociale du quartier à moyen terme.

Questions et réponses supplémentaires :

L'esprit artisanal du lieu a été conservé. Le bâtiment lui-même a conservé son aspect initial.

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Beauté



Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau.

La culture du bâti de qualité tient compte de la perception et de l'interprétation sensorielle de la relation entre objets, lieux et personnes, elle augmente la satisfaction de vie des personnes et leur qualité de vie. Elle met l'accent sur la nécessité d'une appréhension esthétique positive et d'un rapport satisfaisant entre les personnes et le lieu.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Beauté.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu a-t-il un impact esthétique, spatial et affectif sur le spectateur ?

Son aspect historique et ses spécificités architecturales apportent au lieu un esthétisme. Le quartier mêle ateliers d'artisans, entrepôts et habitations. À l'origine, la parcelle était occupée par une petite maison coquette entourée d'un jardin. Dans un processus socio-économique classique, menant de la maison familiale au «plot» urbain, c'est par des surélévations successives qu'elle est devenue un petit immeuble de rapport, avec un appartement par étage (Frochaux, 2020). Le processus de transformation s'inscrit dans la continuité et a été mis en œuvre de manière progressive.

Le lieu met-il les personnes à l'aise ?

L'autorisation a été obtenue après qu'une enquête a été menée auprès du voisinage pour prévenir les risques d'opposition. Il a été considéré que le projet, en plus de sauver l'immeuble d'une probable démolition, créerait une valeur et consoliderait l'identité de ce quartier historique, traditionnellement attaché aux activités artisanales.

Les personnes perçoivent-elles le lieu comme étant beau ?

Micro-trottoir à effectuer afin d'avoir un feed-back large et varié sur cette question.

Les intervenants professionnels interrogés à ce sujet sont unanimes, tout comme le jury du prix LIGNUM : oui, le bâtiment est beau.

Attribue-t-on au lieu des valeurs esthétiques spécifiques, représentant un rapport équilibré entre ses qualités formelles et son intégration dans son Contexte complexe ?

Le bâtiment trouve un esthétisme nouveau tout en conservant son identité d'origine. La surélévation dénote un tissu urbain en constant renouvellement, dans la continuité des opérations de surélévation successives qui ont donné corps à cet immeuble. Le langage des galeries, prolongé en attique, devient meuble, caravane, malle de voyageur. Il traduit le discours d'une ville résiliente, souple, adaptative, constamment refaçonnée (Frochaux, 2020).

La Beauté du lieu contribue-t-elle au bien-être et à la satisfaction de vie des personnes ?

Sans aucun doute, la qualité du plan est extraordinaire, les espaces de vie sont en enfilade, l'orientation du bâtiment est tournante, la qualité de lumière changeante et généreuse. Interview à mener auprès des habitants pour avoir une réponse quant à l'expérience du lieu.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Beauté.

Le bâtiment préserve ses qualités intrinsèques. La surélévation le magnifie et le révèle.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Beauté ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Déclaration finale

Bien remplir les conditions de tous les huit critères, qui peuvent être pondérés différemment en fonction du lieu (moyennant justification explicite), résulte en un lieu empreint de bien-être et d'une culture du bâti de qualité.

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond globalement aux exigences de la culture du bâti de qualité.

Le lieu répond globalement aux huit critères, au sens où le projet a été pensé en vue de préserver l'identité du bâtiment existant tout en apportant aux habitants les standards de confort actuels.

Veillez détailler les atouts généraux du lieu.

Le bâtiment existant est conservé et densifié.

La répartition ainsi que les typologies sont maintenues mais adaptées (ajout de cuisines et de salles de bain). La typologie est réinterprétée et absorbe la galerie dans l'espace majeur de l'appartement.

Le bâtiment est remis aux normes pour le confort des utilisateurs.

Le choix des matériaux est traité avec soin. La durabilité du lieu est privilégiée.

Le bâtiment garde ses caractéristiques et pérennise l'aspect global de ce quartier artisanal.

Veillez détailler le potentiel d'amélioration du lieu.

Le potentiel réside dans la qualité de l'esprit du lieu. Ce petit immeuble est situé dans un quartier mêlant habitat et artisanat. Le potentiel d'amélioration actuel est exploité au maximum.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences globales de qualité ?

Pas du tout

Dans une faible mesure

Modérément

Largement

Très largement